

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

**ARRETE**

**Article premier** : Le comité de sélection pour l'emploi de professeur des universités n° 26PR3241 (4415) – profil : Probabilités et applications, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

**Thomas DUQUESNE, Professeur des universités (Président)**

Nicolas FOURNIER, Professeur des universités

Irina KOURKOVA, Professeur des universités

Thierry LEVY, Professeur des universités

Dominique MOUHANNA, Directeur de recherche

Membres externes

Vincent BEFFARA, Directeur de recherche

Nicolas CURIEN, Professeur des universités


Catherine DONATI-MARTIN,  
Professeur des universités

Bénédicte HAAS, Professeur des universités

Jean-François MARCKERT, Directeur de recherche

**Article 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 2017

  
Pour le Président de l'Université P. et M. Curie  
Et par délégation  
Le Vice-Président Parcours professionnels  
et carrières  
Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT